



Informations - inscription 2023

Elèves de 1^{ère}

Bienvenue au Lycée Schuman de Haguenau !



Lycée européen
**Robert
Schuman**

Inscription 1^{ère}

Elèves ISSUS d'une 2^{nde} du LYCEE SCHUMAN

1^{ère} générale

Dès accord du Lycée Schuman (par mail sur MBN)
validation du formulaire en ligne
site du lycée Schuman

- Dossier d'inscription 2023 en 1^{ère}
ou
Dossier d'inscription 2023 en 1^{ère} ABIBAC
(uniquement pour ceux qui étaient scolarisés en 2^{nde} ABIBAC)

1^{ère} technologique

Le lundi 26 juin, les élèves de 1^{ère} sont affectés par le service d'orientation du Rectorat. Le Lycée Schuman informera ses élèves de la décision d'orientation. La notification d'affectation sera transmise par MBN sur le compte du parent et des élèves

PUIS

validation du formulaire en ligne
site du lycée Schuman
du lundi 26 juin au jeudi 29 juin au soir

- Dossier d'inscription 2023 en 1^{ère} technologique

A la rentrée :

Une photo d'identité (qui sera prise par l'établissement)

Elèves ISSUS d'une 2^{nde} d'un AUTRE ETABLISSEMENT

1^{ère} générale

1^{ère} technologique

Le lundi 26 juin 2023, les élèves de 1^{ère} sont affectés par le service d'orientation du Rectorat. **C'est le Lycée d'origine qui informe les familles de la décision d'orientation.**

La notification d'affectation sera transmise par le Lycée Schuman par courrier postal.

Il est inutile de téléphoner au secrétariat pour confirmer la venue de l'élève.

PUIS

validation du formulaire en ligne
site du lycée Schuman
du lundi 26 juin au jeudi 29 juin au soir

- Dossier d'inscription 2023 en 1^{ère} générale
ou
Dossier d'inscription 2023 en 1^{ère} ABIBAC
(uniquement pour ceux qui étaient scolarisés en 2^{nde} ABIBAC)
ou
Dossier d'inscription 2023 en 1^{ère} technologique

A la rentrée :

Une photo d'identité (qui sera prise par l'établissement)

Enseignements optionnels

Les inscriptions en enseignement optionnel se font pour l'année de 1^{ère} et de term. Aucun désistement ne sera autorisé après inscription.

Les cours de théâtre et d'arts plastiques sont susceptibles d'avoir lieu le samedi.

Les évaluations en enseignement optionnel sont prises en compte dans le bulletin. Il n'y a pas d'épreuves spécifiques au baccalauréat.

Les inscriptions se font dans la mesure du possible (compatibilité de l'emploi du temps).

Le seuil d'ouverture d'un enseignement optionnel est fixé à 10 élèves.

CNED

Les enseignements non dispensés au Lycée peuvent être suivis par correspondance auprès du CNED.

Attention : une inscription est à faire directement au CNED et l'attestation de l'inscription sera à fournir au secrétariat dès septembre (n'attendez pas la fin des congés pour vous inscrire).

<https://www.cned.fr/scolaire/lycee>

Les résultats sont enregistrés dans le bulletin chaque trimestre.

Suivi médical

Un élève ayant besoin d'un suivi médical particulier doit impérativement en informer le personnel de santé de l'établissement.

Une copie doit être en votre possession – le cas échéant, à demander au collègue.

Un courrier, signalant un besoin particulier devant être connu du personnel de santé, doit être transmis par mail sur la boîte générique du lycée : ce.0670020H@ac-strasbourg.fr

Ce dernier prendra contact avec la famille à la rentrée. D'ores et déjà les copies des documents médicaux (ordonnance couvrant l'année scolaire à venir, traitements, PAI, PAP, aménagements aux examens...) peuvent être préparés.

Données personnelles

Les données personnelles de l'élève et de sa famille doivent être mises à jour à tout moment de l'année sur le site télé-services

<https://educonnect.education.gouv.fr>
« mes services » puis « fiche de renseignements ».

Connexion avec le code EduConnect (code identique à Mon Bureau Numérique) déjà utilisé dans les lycées publics du Grand'Est.

Transports



- **RITMO** : uniquement pour les élèves issus de la Communauté d'Agglomération de Haguenau (CAH). Renseignements et abonnements à l'agence Ritmo située dans la gare de Haguenau.

☎ 03 88 93 60 35
site : www.ritmo.fr

- **SNCF et lignes de cars** : inscription uniquement en ligne à partir de mi-juin sur www.fluo.eu/67

Les élèves en garde alternée (hors Ritmo) doivent également faire leur demande en ligne.

☎ 03 88 15 38 99 (uniquement pour problème d'instruction)
Courriel : utiliser le formulaire disponible dans la rubrique **contact** sur le site www.fluo.eu/67

Pour les anciens élèves, connexion dès ouverture du site

Si votre enfant empruntait déjà un transport scolaire (car ou train), vous serez destinataire d'un mail dès l'ouverture du site des inscriptions.

Pour les nouveaux élèves, connexion dès affectation de Monsieur le Recteur

- Si votre enfant emprunte une ligne scolaire ou une ligne scolaire et une ligne régulière en complémentarité, et s'il fréquente son lycée de secteur, vous pourrez procéder directement au paiement
- Si votre enfant emprunte une ligne scolaire, mais ne fréquente pas son lycée de secteur, le paiement ne pourra intervenir qu'après instruction par le Service Transport
- Si votre enfant emprunte une ligne régulière ou la SNCF, le lycée doit valider l'inscription de votre enfant dans l'établissement. Sans cette validation, la demande est mise en attente et ne pourra pas être traitée par le Service Transport

Carte JEUN'EST

Proposée par la Région Grand 'Est, c'est un portail, une appli et une carte pour les lycéens. Pour l'obtenir, se connecter sur jeunest.fr

Cette carte sera **indispensable au lycée** pour la restauration scolaire, le signalement des retards à la vie scolaire, l'Association Sportive...

Absence élève

Pour signaler une absence d'un élève, merci d'utiliser l'adresse mail suivante vie-scolaire1.0670020H@ac-strasbourg.fr en précisant dans l'objet son nom, son prénom et sa classe.

Restauration scolaire

L'établissement offre un **service de restauration** de qualité servant chaque jour des repas équilibrés. Dans la mesure du possible, un plat végétarien est proposé chaque jour.

La notice d'information 2023/2024 est consultable sur le site du lycée.

Pour procéder à l'inscription à la demi-pension, vous optez pour un forfait qui pourra être modifié jusqu'au 15 septembre au vue de l'emploi du temps. La demande de changement de forfait se fera exclusivement par mail :

intendant.0670020H@ac-strasbourg.fr

Rejoignez le ciné-club

Le ciné-club se réunit une fois par mois, le mardi à partir de 17h30 de septembre à mai.

Chaque mois, un film d'un genre différent (animation, documentaire, thriller, comédie...). Un voyage à travers les époques et les pays.

Les films sont en VO sous-titrée, précédés d'une courte présentation et suivis d'un échange.

Venez nombreux dès septembre !



Eveil Culturel et Religieux et CASA

Présents dans les lycées, de par le statut particulier de l'Alsace, le contenu de l'ECR propose dans son programme :

- Des interventions sur un sujet donné concernant les religions.
- Des modules de découvertes et d'apprentissage dans des espaces de dialogues (permettre une réflexion citoyenne ; rendre responsable...).
- Des projets / actions dont certaines actions sont en lien avec des professeurs d'autres matières.
- Des sorties ou voyages pédagogiques.

En prolongement de cet enseignement et en dehors de l'établissement, l'aumônerie, La Casa (5 rue de la Redoute), ouvre le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 16h30.

Conseil de la Vie Lycéenne (CVL)

Le CVL est un organe consultatif qui débat des questions du travail scolaire et des conditions de vie des élèves.

Au Lycée Schuman, 10 représentants des élèves, élus par leurs pairs, et accompagnés par des adultes, sont régulièrement consultés afin d'améliorer leur quotidien et d'organiser des événements qui rythment l'année scolaire.

Dispositif ambassadeur de la lutte contre le harcèlement

Chaque année, 10 élèves volontaires ambassadeurs se mobilisent pour sensibiliser la communauté éducative aux phénomènes de harcèlement dans le milieu scolaire.

UNSS - Association Sportive

Une présentation de l'Association Sportive sera donnée à chaque élève à la rentrée avec une possibilité d'adhésion.

Chaque jour, une pratique sportive est possible en-dehors des heures d'EPS obligatoires (escalade, step, crossfit, basket, foot, volley, badminton, tennis de table...). Cette liste n'est pas exhaustive puisque les enseignants s'adaptent à la demande des élèves.

Le montant de la cotisation annuelle (licence sportive) s'élève à **15 €**.

Le règlement pourra se faire début septembre par chèque, espèces ou virement. Un message de rappel, avec des informations complémentaires, sera donné à la rentrée.

Cotisation à la Maison des Lycéens (MDL)

La Maison des Lycéens a besoin du soutien des familles pour financer diverses activités au service des élèves : cafétéria, atelier théâtre, ciné-club, club B.D., animation internat, actions de solidarité, aide aux voyages....

La cotisation est **de 8 €**. Bien qu'elle ne soit pas obligatoire, nous conseillons vivement cette adhésion. Le règlement pourra se faire début septembre par chèque, espèces ou virement. Un message de rappel, avec des informations complémentaires, sera donné à la rentrée.

Casier

Pour l'élève (demi-pensionnaire et interne en priorité) qui en fait la demande auprès du professeur principal le jour de la rentrée, un casier peut être mis à disposition avec un camarade.

Pour le fermer, nous vous recommandons très fortement l'achat d'un **cadenas avec une anse de diamètre de 6,5 à 8 mm** mais ne dépassant pas les 6 cm de hauteur totale.

A ramener le jour de la rentrée.

Fournitures scolaires

Il n'y a pas de liste préétablie, chaque enseignant donnera les indications.

Le jour de la rentrée, se munir d'un agenda, de feuilles et de quoi noter.

Matériel

Une blouse 100 % coton manches longues qui couvre les cuisses en position assise -fermeture boutons pression impérativement- et des lunettes de sécurité de laboratoire (anti-rayures et anti-buée) ou des surlunettes pour les élèves porteurs de lunettes de vue pour

- Tous les élèves de seconde
- Elèves en 1^{ère} et term. technologiques (filières **STL** et **ST2S**) et 1^{ère} et term. générales (spécialités **physique/chimie** et **SVT**)

Le lycée ne fournit ni lunettes ni blouses.

Horaires d'été du secrétariat

- Du lundi 10 au jeudi 13 juillet
- Du lundi 28 au vendredi 1^{er} septembre

de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.

☎ 03 88 07 44 00 - Mail : ce.0670020H@ac-strasbourg.fr

Rentrée des internes

SECONDE

Dimanche 3 septembre, rendez-vous à l'entrée du lycée
Accueil et visite à 19h
Réunion des parents de 19h30 à 20h30

PREMIERE et TERMINALE

Lundi 4 septembre
Accueil à partir de 17h15
Le repas des internes sera servi à 18h40.

Des formulaires supplémentaires seront à compléter.

Rentrée des classes

SECONDE

Lundi 4 septembre à 8h (élèves libérés à 15h30)

Début des cours : mardi 5 septembre à 13h ou 13h30
(en fonction de l'emploi du temps)

Les élèves prennent connaissance de leur classe et salle dans le forum (hall d'entrée) et seront pris en charge par leur professeur principal.

PREMIERE

Mardi 5 septembre à 8h

Début des cours : mardi 5 septembre à 13h ou 13h30
(en fonction de l'emploi du temps)

Les élèves prennent connaissance de leur classe et salle dans le forum (hall d'entrée) et rejoignent leur salle.

TERMINALE

Mardi 5 septembre à 10h

Début des cours : mardi 5 septembre à 13h ou 13h30
(en fonction de l'emploi du temps)

Les élèves prennent connaissance de leur classe et salle dans le forum (hall d'entrée) et rejoignent leur salle.